

nous entrons par la courbe qui s'est détachée de l'alignement principal, dans la gare de Chalon-sur-Saône. A Taisé (origine grecque), écart de Saint-Remy, fut conclu au château, le traité entre Henri IV et le duc de Mayenne.

*CHALON (Saint-Cosme) (Saône-et-Loire).*

14<sup>e</sup> STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 126 kilomètres,  
De Sennecey, 16 kilomètres.

Terme du voyage.

*Correspondances : LONS-LE-SAUNIER par ST-GERMAIN-DU-BOIS et BLETTERANS,  
CHAROLLES, VERDUN-SUR-LE-DOUBS, DOLE, AUTUN.*

La gare de Chalon a été longtemps tête de ligne. Elle est descendue aujourd'hui à un rang secondaire qu'elle ne subit pas avec une résignation exemplaire. Cette gare pénètre au cœur même de la cité et s'unit au canal du Charollais (dit du centre), par un raccordement.

La ville de Chalon-sur-Saône, chef-lieu judiciaire du département de Saône-et-Loire et d'arrondissement communal, de deux cantons, momentanément (de 1848 jusqu'à la décision ministérielle de septembre 1854, qui l'a restitué à Mâcon où a été également réuni celui de la 4<sup>e</sup> subdivision de l'Ain, supprimée), quartier général de 3<sup>e</sup> subdivision de la 8<sup>e</sup> division militaire, dont l'état-major est à Lyon, siège d'une Société d'histoire et d'archéologie, d'un Comice central agricole, d'une Société des Amis-des-Arts, fondée en 1854, d'une Société philharmonique, d'une Société de bienfaisance de la compagnie de sapeurs-pompiers, offre une population de 16,625 habitants, non compris les bourgs suburbains attachés à ses flancs, issus du même tronc chalonnais, mais formant